

## Signature de la convention "commune en santé"

La collaboration entre le Pays et les Communes de Polynésie française, dans le cadre du label Commune en santé, a été formalisée ce jeudi 12 septembre 2022 (Salle Manu Iti à Paea) à l'issue du 31e Congrès des Communes de Polynésie française, et en présence du président de la Polynésie Française, Edouard FRITCH.

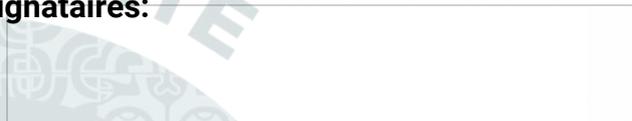
**Ce label promeut une approche globale et positive de la santé en agissant sur l'environnement de vie et les compétences pour une meilleure santé de la population.**

La santé est un état de complet bien-être physique, mental, social et spirituel et ne contient pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

L'objectif : accompagner les communes à poursuivre ou développer des actions adaptées à leur contexte, aux besoins de leur population et favorisant la bonne santé de leur population.

Les communes sont à la croisée de divers services et institution : elles peuvent ainsi agir en faveur d'une **approche globale de la santé**.

### 12 communes signataires:



Archipel	Commune	Signataire	Fonction
Marquises	Nuku Hiva	Benoit Kautai	Maire
Marquises	Tahuata	Félix BARSINAS	Maire
Tuamotu Gambier	Arutua	Samuel REUPENA	Maire
Tuamotu Gambier	Fakarava	Etienne MARO	Maire
Tuamotu Gambier	Manihi	Béatrice FAURA épouse TEFANA	3e adjointe au maire
Tuamotu Gambier	Nukutavake	Roland Yves APA	Maire
Tuamotu Gambier	Rangiroa	Tahuu MARAEURA	Maire
Iles sous le vent	BoraBora	Gaston TONG SANG	Maire
Iles sous le vent	Uturoa	Matahi BROTHERTON	Maire
Iles sous le vent	Taputapuatea	Thomas MOUTAME	Maire
Iles du vent	Teva I Uta	Teari ALPHA	Maire
Australes	Rimatara	Artigas HATITIO	Maire

#### Contacts :

**Tehinarii CHAN - Chargée de projet en santé publique et référente du label "Commune en santé".**

**Cellule de la communication :**

**Mail : [communication@sante.gov.pf](mailto:communication@sante.gov.pf) ou par Tél : +689 (40) 46 61 76.**